

## Principes fondamentaux des transferts monétaires à l'intention des gestionnaires de l'information des clusters Education

### *Qu'est-ce que les transferts monétaires ?*

Les transferts monétaires font référence à tous les programmes dans lesquels des espèces ou des coupons pour des biens ou services sont distribués directement aux bénéficiaires. Dans le secteur de l'aide humanitaire, ce terme désigne la distribution d'aide sous la forme de transferts en espèces ou de coupons distribués directement aux individus, aux ménages ou aux communautés bénéficiaires ; sans passer par les gouvernements ou d'autres acteurs étatiques.

Ainsi, les transferts effectués directement aux institutions en vue de renforcer les services d'éducation, tels que les primes destinées aux enseignants et les subventions en espèces aux écoles, sont considérés comme des transferts aux gouvernements ou à d'autres institutions de l'État (et non comme des transferts aux individus, aux ménages ou aux communautés) et ne relèvent donc pas de la définition des transferts monétaires.

Les transferts monétaires en faveur de l'éducation en situations d'urgence...	
C'est :	Ce n'est PAS :
Transferts en espèces ou distribution de coupons aux familles ou aux enfants pour couvrir les frais de scolarité	Subventions en espèces aux écoles pour couvrir les frais de scolarité
Transferts en espèces ou distribution de coupons aux familles ou aux enfants pour couvrir le coût des fournitures scolaires, telles que les cahiers, les stylos, les uniformes et les cartables	Subventions en espèces aux écoles pour financer l'achat de matériel d'enseignement et d'apprentissage
Transferts d'espèces ou distribution de coupons aux familles ou aux enfants pour couvrir les frais de transport vers et depuis l'école	Primes pour les enseignants
Transferts d'espèces ou distribution de coupons aux familles ou aux enfants pour couvrir le coût du déjeuner ou de l'argent de poche	Indemnités journalières pour le transport, la formation et les visites d'inspection des enseignants et des fonctionnaires du ministère de l'Éducation
Bourses d'études pour les étudiants	Subventions en espèces destinée aux comités de gestion des risques de catastrophe
Transferts en espèces ou distribution de coupons aux familles ou aux enfants pour couvrir les frais de pension	Tout paiement effectué au titre des plans d'amélioration des écoles gérés par les conseils scolaires
Transferts en espèces ou distribution de coupons pour l'achat de serviettes hygiéniques destinées aux écolières	Subventions en espèces aux commerçants qui vendent des fournitures scolaires et des uniformes
Argent contre travail versé aux familles des élèves en paiement de travaux effectués dans le cadre des plans d'amélioration de l'école	
Transferts en espèces ou distribution de coupons aux familles ou aux élèves en remplacement des repas scolaires	



***Où puis-je trouver plus d'informations sur la terminologie relative aux transferts monétaires ?***

Le [glossaire du CaLP](#) est la meilleure source d'informations pour en savoir plus sur la terminologie des transferts monétaires. Le glossaire existe également en [français](#), en [espagnol](#) et en [arabe](#). Vous trouverez ici les définitions des termes « conditionnalité », « restriction », « espèces » et « coupons ».

***Où puis-je trouver plus d'informations sur les transferts monétaires en faveur de l'éducation en situations d'urgence ?***

Vous trouverez plus d'informations sur les transferts monétaires en faveur de l'éducation en situations d'urgence dans la [synthèse et lignes directrices du Cluster Education Global concernant l'assistance monétaire pour l'éducation en situations d'urgence](#). Ce document est disponible en anglais, français, en espagnol et en arabe.

***Comment intégrer les transferts monétaires dans le suivi des clusters Education ?***

En mars 2020, OCHA a mis à jour le [modèle 3W pour les rapports inter-clusters](#) afin de prendre en compte les modalités de mise en œuvre, telles que les transferts d'espèces et les coupons. Au minimum, il est conseillé aux cluster Education d'intégrer dans leurs rapports les champs standard inclus par OCHA dans les rapports inter-clusters, et lorsque c'est possible et pertinent, les champs facultatifs de OCHA également. Seules les interventions qui relèvent de la définition des transferts monétaires ci-dessus devraient être intégrées.